

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Régime juridique applicable

APPART'CITY est désignée comme la marque détenue par la SAS APPART'CITY immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 490 176 120 dont le siège est 125, rue Gilles Martinet 34077 MONTPELLIER, ci-après la société exploitante. A ce titre elle propose la location de logements meublés.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations effectuées au sein de nos établissements, soumis au statut des « résidences avec services » ou « résidences de tourisme », composées de logements meublés permettant des séjours temporaires et accessoires de quelques jours à quelques mois. Ces logements ne sont nullement destinés à constituer des résidences principales, ni même des résidences secondaires, de sorte qu'il est interdit d'établir sa résidence dans les lieux que ce soit de manière continue ou discontinue. Le client s'engage à avoir, pendant toute la durée de son séjour une résidence principale effective. Il est interdit d'y pratiquer une quelconque activité commerciale, artisanale ou professionnelle. Le présent contrat ne peut être considéré comme un contrat hôtelier dans la mesure où les prestations de services caractéristiques de ce type de contrat ne sont pas assurées ; les services proposés n'étant pas compris dans le prix et seulement proposés à titre accessoire, le client pouvant séjourner en toute indépendance.

La réservation d'un séjour implique l'acceptation préalable des présentes conditions générales de vente, peu importe le canal de vente, lesquelles prévalent sur toutes autres conditions antérieures ou encore sur d'éventuelles conditions générales d'achat. Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la réservation, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation. Il déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions générales de vente et les avoir acceptées préalablement, et si la vente s'est effectuée en ligne, en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de réservation ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet « www.appartcity.com ». Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique d'APPART CITY constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Le client est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation.

Il est rappelé que les photos présentées sur les sites de réservation ne sont pas contractuelles.

Un règlement intérieur est disponible dans toutes nos résidences ainsi qu'au sein de chaque unité d'habitation/appartement. Chaque occupant est présumé en avoir pris connaissance lors de son arrivée. En cas d'absence du Règlement intérieur dans l'unité d'habitation/appartement, le Client peut le consulter en réception, soit par voie d'affichage soit en libre-service dans un classeur dédié.

Tout dysfonctionnement ou dégradation doit être déclaré à l'arrivée, à défaut le Client est présumé avoir pris l'appartement, les meubles et équipements en bon état.

2. Réservation

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Compte tenu de la nature des services fournis, la réservation faite par le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément aux dispositions de l'article L221-28 1° du Code de la consommation. Le contrat est conclu de façon définitive dès la réservation sauf possibilités d'annulation prévues aux présentes conditions.

2.1 Réservation normale

La réservation d'un logement dans une résidence APPART'CITY n'est valable qu'après confirmation écrite de la réservation par APPART CITY assortie des conditions générales de vente préalablement acceptées.

En outre, la réservation nécessite, pour être considérée comme ferme, d'être **garantie** soit par :

- la fourniture d'un numéro de carte de crédit (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, American Express sont acceptées) en cours de validité sur la durée du séjour, éventuellement renouvelé, laquelle pourra être débitée par APPART CITY notamment pour couvrir les frais d'annulation dans les conditions et limites prévues à l'article 3 des présentes conditions générales de vente. Voir également supra l'article 6 concernant la garantie.

OU

- le versement des arrhes par virement bancaire ou en espèces (dans la limite du plafond réglementaire), d'un montant équivalent à 1 nuit, pour un séjour de 1 à 4 nuits, ou équivalent à 25% du montant total du séjour (dans la limite d'un mois), pour un séjour de 5 nuits et plus.

Seul le propriétaire de la carte de crédit peut effectuer le paiement en résidence. Cette même carte devra être présentée avant la remise des clés ainsi que des papiers d'identité.

2.2 Réservation Non Annulable Non Remboursable non Echangeable/modifiable dite « NANR »

Compte tenu du tarif préférentiel, aucune annulation, aucun échange ni modification de date ou de personne, ni remboursement ne pourra être effectué pour une réservation dite NANR. Les dispositions de l'article 3 infra ne sont par conséquent, non applicables
Aucun remboursement ne sera non plus effectué en cas de non présentation (No Show).

Quels que soient les motifs de l'annulation ou la date à laquelle la réservation est annulée, une indemnité égale à la totalité du séjour, en ce compris les éventuelles prestations annexes réservées et facturées, sera retenue.

En cas de réservation sous les conditions dites NANR, un paiement total du séjour sera effectué à la confirmation de la réservation. La réservation ne sera alors considérée comme ferme qu'après l'encaissement effectif et total du séjour.

3. Annulation ou modification de réservation

3.1 Avant l'arrivée

3.1.1 Conditions d'annulation totale

- Séjour de 1 à 4 nuits : Sans frais jusqu'au jour d'arrivée à midi (GMT+1h). au-delà, un montant équivalent à une nuit sera exigible ;
- Séjour de 5 à 27 nuits : Sans frais jusqu'à J-2, midi (GMT+1h). Au-delà, 25% du montant total du séjour sera facturé ;
- Séjour de 28 nuits et + : Sans frais jusqu'à J-15, midi (GMT+1h). Au-delà, 25% du montant total du séjour sera facturé (dans la limite d'un mois).

Ces conditions sont applicables aux seules réservations référencées au 2.1.

3.1.2 Conditions d'annulation partielle

Est considérée comme annulation partielle, toute modification de la durée du séjour, de date, du type d'hébergement, du nombre d'occupants ou de lieu de séjour initialement réservé et confirmé.

- Séjour de 1 à 4 nuits : Sans frais jusqu'au jour d'arrivée à midi (GMT+1h). Au-delà, un montant équivalent à une nuit sera facturé ;
- Séjour de 5 à 27 nuits : Sans frais jusqu'à J-2, midi (GMT+1h). Au-delà, 25% du montant du séjour non consommé sera facturé ;
- Séjour de 28 nuits et + : Sans frais jusqu'à J-15, midi (GMT+1h). Au-delà, 25% du montant du séjour non consommé sera facturé (dans la limite d'un mois).

Ces conditions sont applicables aux seules réservations référencées au 2.1.

Pour être prise en compte, toute annulation (partielle ou totale) doit être notifiée :

- auprès d'APPART CITY lorsque la réservation a été effectuée directement auprès d'APPART CITY, soit directement auprès de la Résidence par courrier électronique soit via le système de réservation en ligne si la réservation a été faite via ce canal « www.appartcity.com » dans la rubrique MON COMPTE.
- auprès du prestataire sollicité lors de la réservation de l'appartement

3.2 Au cours du séjour :

3.2.1 Départ anticipé

Pour les séjours inférieurs à 4 nuits, le départ anticipé est sans frais pour tout départ signalé avant midi (sauf réservations sur des dates dites contraintes : congrès, salons, etc. et NANRR).

Pour les séjours supérieurs ou égaux à 4 nuits, il sera appliqué les pénalités suivantes :

- le départ anticipé est sans frais si le départ est signalé 28 jours au moins avant la date de départ ;
- si le départ est signalé moins de 7 jours avant la date réelle de départ, il sera facturé 30% du montant restant dû;
- si le départ est signalé entre 7 et 14 jours avant la date réelle de départ, il sera facturé 25% du montant restant dû;
- si le départ est signalé entre 15 et 27 jours avant la date réelle de départ, il sera facturé 15% du montant restant dû.

3.2.2 Prolongation :

A compter du jour de notification, le tarif pour les nuits supplémentaires sera réactualisé sur la base tarifaire du jour. Cette prolongation est sans obligation de maintien dans le même appartement et sous réserve de disponibilité sur la durée globale du séjour. Si votre séjour dépasse les 28 nuits, un contrat d'hébergement sera signé conformément aux dispositions de l'article 4.2 infra..

4. Arrivée

Les appartements sont disponibles à partir de 15 ou 16 heures (heure locale) selon les résidences, une arrivée anticipée demeurant possible sous réserve de disponibilité et moyennant un supplément.

4.1 Arrivée tardive

En cas d'arrivée en dehors des heures d'ouverture, le montant indiqué dans les conditions de réservation sera prélevé le jour de l'arrivée.

4.2 Procédure d'arrivée pour tout séjour

Pour tout séjour et à titre de garantie, un numéro de carte de crédit (en cours de validité sur la durée du séjour) doit impérativement être remis le jour de l'arrivée, avant la remise des clés.

Le règlement de l'hébergement s'effectue en totalité **le jour de l'arrivée**, avant la remise des clés.

Conformément aux dispositions du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile il sera demandé à tout client de nationalité étrangère y compris pour les ressortissants de l'Union Européenne, lors de son arrivée, de remplir une fiche individuelle de police qui pourra être déjà pré-remplie par APPART CITY et complétée d'un justificatif d'identité. Cette fiche sera conservée obligatoirement 6 mois et pourra être transmise aux services de police ou gendarmerie sur demande.

Le refus de remplir ou de signer une telle fiche est considéré comme un motif légitime de refus de vente.

Afin de vérifier la nationalité du client et la nécessité de remplir une telle fiche, **une pièce d'identité en cours de validité devra être présentée à l'arrivée.**

4.3 Séjour de 28 nuits et plus

4.3.1 Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie sera exigé pour tout séjour de 28 nuits et plus, le jour de l'arrivée, avant la remise des clés. Ce dépôt de garantie sera encaissé dès l'arrivée avec le prix du 1^{er} mois et pourra être fait par empreinte de carte de crédit ou virement bancaire.

Le montant du dépôt de garantie correspond à un séjour de 1 mois hors charges.

Ce dépôt de garantie pourra être utilisée en paiement du séjour et charges impayés, en cas de dégradations, volontaires ou non, pour des frais de ménage, de remplacements d'objets manquants constatés lors du départ du client et plus généralement pour une bonne exécution du contrat d'hébergement. La carte de crédit sera débitée du montant correspondant. Voir supra article 6 concernant la garantie.

La garantie pourra aussi être utilisée par APPART'CITY en cas de frais d'annulation, de non règlement partiel ou total de sommes dues à la société exploitante au titre de la prestation d'hébergement et/ou des prestations optionnelles, des éventuels frais de remise en état dans les logements ou les parties communes ou de vol dans la résidence.

4.2.2 Contrat d'hébergement

Pour tout séjour de 28 nuits et plus, un contrat d'hébergement sera conclu en sus entre la résidence et le Client au moment de son arrivée. Le Client devra obligatoirement fournir les pièces visées à l'article 10 ci-après en l'absence desquelles le séjour ne pourra avoir lieu.

4.2.3 Documents à remettre

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- 3 derniers bulletins de salaire ;
- un justificatif de domicile à jour.

4.2.4 Etat des lieux

Un état des lieux sera dressé à l'entrée et à la sortie de l'appartement entre APPART CITY et le Client.

5. Séjour au sein de nos Résidences - Départ

5.1 Occupation

La réservation de l'hébergement a été réalisé pour un nombre de personnes prédéterminé, la modification du nombre d'occupants sera considérée comme une annulation partielle donnant lieu à l'application des dispositions relatives à la modification du séjour prévu supra à l'article 3.1.2 et des pénalités afférentes.

L'hébergement est gratuit pour un enfant de moins de deux (2) ans hébergé dans l'appartement de ses parents. Il doit être mentionné au moment de la réservation. Des kits bébés peuvent être réservés à l'avance, directement auprès de la résidence, sous réserve de disponibilité.

5.2 Règlement intérieur

Le Client s'engage à respecter le règlement intérieur qui est à sa disposition dans chaque appartement, dans le room directory, livret recueillant l'ensemble des services et tarifs

APPART'CITY se réserve le droit de pénétrer dans les logements pour réaliser les prestations de ménage, ainsi que pour contrôler l'état et les conditions de sécurité de l'hébergement.

En cas de non-respect par le Client des obligations mises à sa charge en vertu des présentes ainsi que du règlement intérieur de la résidence, la société exploitante se réserve le droit d'interrompre son séjour.

5.3 Délogement

En cas de survenance d'un événement exceptionnel rendant la prise de possession des lieux impossible, APPART CITY pourra soit proposer un délogement, pour tout ou partie du séjour réservé, dans une autre Résidence offrant des prestations similaires, tout surcoût lié au délogement demeurant à la charge d'APPART CITY, soit vous rembourser les sommes éventuellement déjà versées.

5.4 Bon usage

L'hébergement est mis à disposition dans un bon état d'entretien, Le Client s'engage à le rendre comme tel en fin de contrat d'hébergement. Il usera des lieux loués et des installations paisiblement et de façon raisonnable, conformément aux articles 1728 et 1729 du code civil. Un inventaire figure dans chaque appartement. Le Client doit en vérifier l'exactitude et la qualité et signaler à la réception, dès son entrée dans les lieux (le cas échéant, dès l'ouverture de la réception en cas d'arrivée tardive), toutes anomalies, objets manquants ou dégradés.

L'inventaire et l'état de propreté feront l'objet d'un contrôle par APPART'CITY et tout objet manquant ou tout dommages aux biens meubles et immeubles seront facturés.

5.4 Départ

Les appartements doivent être libérés au plus tard à 10 ou 11 heures (heure locale) selon les résidences, un départ tardif demeurant possible sous réserve de disponibilité et moyennant un supplément.

6. Prix et Modalités de paiement

6.1 Tarifs

Les prix sont flexibles et variables en fonction de différents critères et de la personnalisation des services et notamment la date de réservation, la date de début du séjour, sa durée, la typologie de l'appartement, les services annexes (petits déjeuners, blanchisserie, parking...).

Les prix sont indiqués et payables en euros. Ils s'entendent TVA comprise, par logement et par nuit pour les dates et la durée du séjour choisies.

Le prix du séjour inclut l'eau et, pour les séjours inférieurs à 28 jours, l'énergie électrique. Pour tout séjour supérieur ou égal à 28 jours et plus, l'énergie électrique sera facturée en sus du prix. En cas de consommation déraisonnable en eau et électricité, APPART CITY se réserve le droit de facturer le surcoût au Client.

Les taxes de séjours et les prestations optionnelles ne sont pas comprises dans le tarif.

En sus du logement, il est mis à disposition différents services tels que le petit-déjeuner, la fourniture de linge de maison (drap, serviette), le nettoyage du logement et un service pressing. Ces services seront facturés en sus du prix du séjour, selon les tarifs en vigueur, au jour de la commande. Le paiement s'effectue au comptant au moment de la commande du service.

APPART'CITY pourra modifier ses tarifs à tout moment. En cas de nouveaux textes, lois ou règlements susceptibles d'entraîner une variation de prix comme la modification du taux de TVA ou l'instauration d'une taxe nouvelle, ces modifications seront répercutées sur les prix indiqués à la date de facturation.

En cas de paiement différé accordé à une entreprise dans le cadre d'une convention commerciale, le non règlement de la facture dans les délais de paiement convenus entraînera la facturation automatique d'une indemnité forfaitaire de 40 euros non soumise à TVA visant à compenser les frais de recouvrement internes en sus des pénalités de retard.

6.2 Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont les cartes de crédit en cours de validité (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, American Express sont acceptées), virement bancaire, espèces (dans la limite du plafond réglementaire), certains chèques vacances et cadeaux (renseignements disponibles auprès de la Résidence). Les chèques bancaires ou postaux ne sont pas acceptés.

Le règlement de l'hébergement s'effectue en totalité le jour de l'arrivée, avant la remise des clés.

Pour les personnes séjournant plus d'un mois civil, le règlement du 1^{er} mois civil est à effectuer à l'arrivée. Dans le cas où l'arrivée a lieu après le 20 du mois, le 1^{er} règlement couvrira la fin du mois en cours et le mois civil suivant. Les autres paiements sont à régler avant le 5 de chaque mois civil, au titre du mois en cours.

Les arrhes versés lors de la réservation (voir supra 2.1), viendront en déduction du montant du séjour.

6.3 Garantie

Un numéro de carte de crédit en cours de validité pendant le séjour et au moins 15 jours après la date de départ, vous sera demandé à la réservation afin de garantir le séjour. Les frais et indemnités d'annulation ou de no show pourront être débités sur cette carte.

Cette garantie pourra être utilisée par APPART CITY en cas de non règlement par le Client des sommes encore dues au titre du séjour consommé y compris des prestations annexes mais également des éventuelles dégradations commises dans l'appartement ou en général au sein de la Résidence. La carte de crédit donnée en garantie pourra être débitée après le départ à hauteur du devis de remise en état des lieux.

7. Mineurs

Les appartements des résidences APPART'CITY ne peuvent pas accueillir de mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs représentants légaux. Par conséquent, APPART'CITY se réserve le droit de refuser l'accès à un appartement qui aurait été réservé en méconnaissance de cette règle. Il pourra être procédé à l'annulation immédiate du séjour, à l'annulation d'une réservation si APPART'CITY découvre que l'appartement est destiné à un accueil des mineurs non accompagnés. Dans les mêmes conditions, APPART'CITY pourra mettre fin à tout moment à un séjour en cours s'il découvrait que l'appartement est en réalité occupé par un mineur de moins de 18 ans non accompagné de ses représentants légaux.

8. Assurances - Responsabilité

APPART'CITY précise que quelle que soit la durée du séjour sa responsabilité ne saurait être engagée pour :

- les dommages subis par les véhicules stationnés sur les parkings extérieurs ou en sous-sol ;
- les dommages subis aux tiers ;
- le vol, la dégradation ou la disparition d'effets personnels dans les appartements, y compris dans les coffres individuels, les locaux communs, les parkings et toutes autres dépendances ou annexes de la résidence ;

Les présentes conditions générales de vente étant soumises au statut des résidences avec services ou de tourisme, les dispositions des articles 1952 et suivants du code civil, relatives aux hôteliers, ne sont pas applicables.

Les propriétaires des animaux domestiques, lorsque ces derniers sont admis (renseignement à collecter auprès de la Résidence), sont entièrement responsables des dommages qu'ils seraient susceptibles d'occasionner aux biens et aux personnes. A ce titre ils devront présenter à leur arrivée leur attestation d'assurance, et le cas échéant le permis de détention

Vous devez prendre certaines précautions pour éviter tout désagrément et notamment que les fenêtres et baies vitrées soient correctement fermées. La porte d'entrée doit être fermée à clés et vous devez vérifier après utilisation de la clé ou du badge qu'elle ne s'ouvre pas.

9. Informatiques et Libertés Protection des données à caractère personnelles

9.1 Collecte des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur notre site internet (ou « Plateforme ») sont les suivantes :

- Ouverture de compte
 - Lors de la création du compte de l'utilisateur, ses nom, prénom, adresse électronique et date de naissance.
 - Connexion
 - Lors de la connexion de l'utilisateur à la Plateforme, celle-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement.
 - Profil
 - L'utilisation des prestations prévues sur la Plateforme permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone.
 - Paiement
 - Dans le cadre du paiement des produits et prestations proposés sur la Plateforme, celle-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'utilisateur.
 - Communication
 - Lorsque la Plateforme est utilisée pour communiquer avec d'autres membres, les données concernant les communications de l'utilisateur font l'objet d'une conservation temporaire.
 - Cookies
- Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

9.2 Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services de la Plateforme, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- Accès et utilisation de la Plateforme par l'utilisateur ;
- Gestion du fonctionnement et optimisation de la Plateforme ;
- Organisation des conditions d'utilisation des services de paiement ;
- Vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- Proposition à l'utilisateur de la possibilité de communiquer avec d'autres utilisateurs de la Plateforme ;
- Mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;

- Personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation de l'utilisateur, selon ses préférences ;
- Prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- Envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences de l'utilisateur ;

9.3 Partage des données personnelles avec des tiers

Les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, dans les cas suivants :

- Quand l'utilisateur utilise les services de paiement, pour la mise en œuvre de ces services, la Plateforme est en relation avec des sociétés bancaires et financières tierces avec lesquelles elle a passé des contrats ;
- Lorsque l'utilisateur publie, dans les zones de commentaires libres de la Plateforme, des informations accessibles au public ;
- Quand l'utilisateur autorise le site web d'un tiers à accéder à ses données ;
- Quand la Plateforme recourt aux services de prestataires pour fournir l'assistance utilisateurs, la publicité et les services de paiement. Ces prestations disposent d'un accès limité aux données de l'utilisateur, dans le cadre de l'exécution de ces prestations, et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel ;
- Si la loi l'exige, la Plateforme peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre la Plateforme et se conformer aux procédures administratives et judiciaires ;
- Si la Plateforme est impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou de procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, les utilisateurs seraient informés, avant que les données à caractère personnel ne soient transférées à une tierce partie.

9.4 Transfert de données personnelles

En raison de l'organisation de la société responsable de la Plateforme, au sein d'un groupe international, l'utilisateur autorise la Plateforme à transférer, stocker et traiter ses informations aux Etats-Unis. Les lois en vigueur dans ce pays peuvent différer des lois applicables dans le lieu de résidence de l'utilisateur, au sein de l'Union européenne. En utilisant la Plateforme, l'utilisateur consent au transfert de ses données personnelles vers les Etats-Unis.

La Plateforme demeure responsable des données personnelles qui sont partagées avec des tiers dans le cadre du Privacy Shield

La Plateforme se conforme aux règles de Privacy Shield, bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les Etats-Unis, tel que formulé par le Département du commerce américain relatif à la collecte, l'utilisation et la conservation des données à caractère personnel transférées aux Etats-Unis depuis l'Union européenne. La Plateforme a déclaré au département du commerce américain quelle adhère aux principes du Privacy Shield. En cas de conflit entre les conditions de la clause et les principes du Privacy Shield, ces derniers prévaudront.

9.5 Sécurité et confidentialité

La Plateforme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger des données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la Plateforme ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

9.6 Mise en œuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants :

- Ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données qui les concernent en se connectant à leur compte et en configurant les paramètres de ce compte ;
- Ils peuvent supprimer leur compte, en écrivant à l'adresse électronique suivante : rgpd@appartcity.com

Il est à noter que les informations partagées avec d'autres utilisateurs, comme les publications sur les forums, peuvent rester visibles du public sur la Plateforme, même après la suppression de leur compte ;

- Ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante : rgpd@appartcity.com. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, la Plateforme peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude ;

- Si les données à caractère personnel détenues par la Plateforme sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations, en écrivant à l'adresse électronique suivante : rgpd@appartcity.com;

- Les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse électronique suivante : rgpd@appartcity.com;

9.7 Evolution de la présente clause

La Plateforme se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, la Plateforme informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

10. Accès Internet

La connexion Internet est réservée à une utilisation personnelle, non commerciale et de façon raisonnable, dans le respect de la législation en vigueur et de la propriété intellectuelle et artistique. L'utilisateur est responsable de la bonne utilisation du service et s'engage à garantir Appart'City contre toute action ou recours intenté par un tiers du fait de ses agissements, notamment sur le réseau Internet. L'accès au service est réservé aux personnes physiques majeures, à jour de leurs obligations financières vis-à-vis de Appart'City, et disposant d'un équipement avec connexion Wifi et/ou prise Ethernet. Appart'City décline toute responsabilité en cas de non fonctionnement de l'équipement de l'utilisateur ou d'incompatibilité de celui-ci avec le service d'accès Internet.

L'accès Internet proposé ne doit en aucune manière être utilisé à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété littéraire artistique et industrielle.

Le fait de télécharger illégalement est un délit pénal passible d'une peine de trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 300.000€ pour les personnes physiques, amende multipliée par 5 pour les personnes morales.

11. Règlement des Litiges - Réclamation

Notre personnel en Résidence est à votre entière écoute et disposition pour résoudre tous problèmes rencontrés au cours de votre séjour. Si toutefois, vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez adresser soit un courriel à l'adresse relationsclients@appartcity.com, soit un courriel recommandé avec accusé de réception à l'adresse du siège de la société à l'attention du Service Client situé à Montpellier (34070) 125 rue Gilles Martinet.

Votre demande doit contenir suffisamment d'éléments afin d'être traitée avec rapidité comme vos coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que le nom et adresse complets de la résidence APPART'CITY au sein de laquelle vous avez séjourné, un exposé succinct des faits.

Si malheureusement, aucune issue amiable n'a pu être trouvée et conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 ainsi qu'au décret d'application n°2015-1382 du 30 octobre 2015, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L.152-2 du Code de la Consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès du CMAP – Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris :

CMAP Médiation Consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS
consommation@cmapp.fr

Ne peuvent faire l'objet d'une revue par le médiateur des litiges pour lesquels la demande est manifestement infondée ou abusive, ou a été précédemment examinée ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal, ou si le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès d'APPART'CITY ou si le litige n'entre pas dans le champ de la compétence du médiateur, ou enfin si le consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès d'APPART'CITY par une réclamation écrite.

12. Appart city – Filiales – Succursales

Appart City société par actions simplifiées de droit français au capital de 3.891.777,60 euros inscrite au RCS de Montpellier sous le numéro 490 176 120 dont le siège social est situé à Montpellier (34070) 125 rue Gilles Martinet, SIRET 490 176 120 00049 – TVA Intracommunautaire FR 30 490 176 120 – Code APE 5510Z, chargée par ses filiales d'assurer la gestion et le suivi des réservations en leur nom et pour leur compte.

Succursale Belge enregistrée à la BCE sous le numéro 0629 759 533: pour l'unité d'établissement n° 2.253.450.055 située à Arlon (6700), 17 rue Zénobe Gramme et pour l'unité d'établissement 2.275.876.851 située à Anderlecht (1070), 38A rue Rossini portant le numéro d'enregistrement 310008-410.

13. Propriété intellectuelle

APPART CITY reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototype, etc. réalisés en vue de la fourniture de la prestation au client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes etc. sans l'autorisation écrite et préalable d'APPART CITY qui peut la conditionner à une contrepartie financière.